

Rapport d'activités 2017 de l'Association Bien Vivre à Puplinge BVAP
présenté lors de l'assemblée générale du 26 avril 2018

Mesdames, Messieurs, chers membres,

J'ai le plaisir de vous résumer les activités de votre association Bien Vivre à Puplinge pour l'année écoulée et pour lesquelles son comité s'est engagé.

Se sont excusées les personnes suivantes :

Mesdames et Messieurs Micheli, Droz, Veillon, Matter, Hensler, Morard, Grange,
Rivollet

Depuis la dernière assemblée générale de 2017, le comité est formé de huit personnes :

Madame Danielle Coral Pascalis et

Messieurs Jean-François Pascalis,

Michel D'Addona,

Daniel Dumartheray

David Harris,

Christian Keimer,

Martin Koch

et moi-même.

A noter que le comité a eu le plaisir d'accueillir comme invité, et ceci depuis plusieurs mois, Mr. Marcel Zimmermann.

L'association comptait, au 31 décembre 2017, 245 membres et 256 actuellement.

Le comité, dont les réunions se tiennent le deuxième lundi de chaque mois, s'est réuni à 9 reprises en 2017 ainsi que le 27 juillet en comité extraordinaire pour la prise de position au sujet du giratoire de Mon-Idee.

Les affaires suivantes ont été traitées. Je précise qu'elles feront l'objet du même suivi pour l'année 2018.

Le Trafic et la Mobilité

Ce thème nous tient à cœur, en particulier en ce qui concerne le giratoire de Mon-Idee, le carrefour au débouché de la Route de Puplinge sur la Route de Jussy ainsi que le trafic de transit.

Suite à la publication dans la FAO d'une enquête publique de réglementation du trafic concernant le carrefour Route de Jussy – Route de Mon-Idee, BVAP a fait recours car de nombreuses pièces manquaient au dossier, en particulier une étude sur le report de trafic dans Puplinge lorsque le carrefour de Mon Idee sera équipé de feux.

Ce recours fait suite à l'opposition que nous avons déjà formulée le 27 novembre 2015. Notre recours, il faut le préciser, a un effet suspensif.

A l'heure actuelle, le dossier est devant le Tribunal qui a accordé un délai jusqu'au 9 mai à l'Etat pour produire les pièces manquantes au dossier.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés, en particulier par notre site internet.

Précisons qu'une délégation de BVAP a été reçue par la DGM le 7 décembre 2017. Le projet global de mobilité dans le contexte de la construction des Communaux d'Ambilly nous a été présenté.

BVAP a essayé d'organiser pour tous les communiens une présentation par la DGT, mais finalement cette dernière s'y est refusée à cause de notre recours.

Une délégation du comité a été invitée pour une séance d'information le 24 avril 2018, en compagnie de l'Exécutif et de la DGT. Rien de neuf sous le soleil, si ce n'est quelques modifications du carrefour. L'intention de la DGT est de réaliser ce carrefour à feux d'ici 2022. BVAP a demandé des garanties quant à la réalisation de mesures compensatoires de trafic dans le village de Puplinge. La DGT est prête à entrer en matière et à s'engager par écrit. Monsieur le Maire pourra nous en dire plus à la fin de l'assemblée.

J'aimerais présenter, au nom du comité et de tous les membres de BVAP, mes remerciements à Monsieur Daniel Dumartheray, juriste de son état, bien nous en faut, qui a produit un travail extraordinaire, démesuré et sans compter son temps pour rédiger nos recours. Le dernier comportait 16 pages ainsi qu'un nombre impressionnant d'annexes (3 centimètres d'épaisseur), le tout en trois exemplaires. Nous le remercions pour ses allées et venues au Département pour consulter, photographier, scanner toutes les pièces, et enfin déposer le recours avant la date butoir.

Un grand merci Daniel !

Plan d'aménagement cantonal

Le site internet de l'Etat vous donnera de nombreux renseignements à ce sujet.

Christian Keimer reste attentif aux affaires relatives au monde agricole et à l'aménagement.

Depuis quelques semaines, il est membre du conseil municipal. Félicitations Christian ! Sa présence au sein de la conseil municipal est un atout pour nous puisqu'il est à la source de renseignements qui nous intéressent (bien qu'il soit tenu au secret pour certains sujets) et sera le lien entre BVAP et la commune.

Nous le remercions pour son engagement.

Relations avec la commune

Divers sujets ont été abordés lors de nos réunions avec Monsieur le Maire, Monsieur Gilles Marti :

L'extension des Dardelles à Champs Dollon, en particulier le changement de zone.

Le plan d'aménagement cantonal 2030.

La traversée du Lac. A ce sujet, une conférence-débat a eu lieu le 7 mars à Meinier.

Les Communaux d'Ambilly

La circulation dans le village

Le stationnement dans les rues du village

Le giratoire des Brolliets

La renaturation du Foron

Le réaménagement de la Rue de Graman

La création d'une zone de développement 4A dans le périmètre de la Route de Jussy, la Route des Brolliets et le chemin de Pré-Marquis.

La prison des Dardelles

Nous avons décidé d'organiser une soirée à Puplinge consacrée uniquement à la présentation du projet qui avait gagné le concours.

L'entreprise Steiner a trouvé l'idée bonne et était prête à venir avec sa présentation, son diaporama et son film. Malheureusement, l'Etat, qui avait financé le concours, ne l'a pas vu du même œil et a refusé que l'entreprise Steiner vienne présenter son projet lors d'une soirée organisée par BVAP !

Essayé, pas pu ! Dommage.

Néanmoins, une présentation de l'extension de la prison a eu lieu le 9 octobre 2017 à la commune de Choulex. Nous n'y étions pas présents puisque nous tenions une réunion du comité ce soir-là.

La commune a décidé le 8 novembre 2017 de refuser le déclassement des terrains prévus pour l'agrandissement de la prison.

De son côté, BVAP a envoyé en décembre 2017 une lettre à tous les membres du Grand Conseil pour leur faire part de nos inquiétudes et de notre opposition à la construction de l'extension de la prison des Dardelles.

Hier, soit le 25 avril 2018, est paru dans la FAO une mise à l'enquête au sujet d'un « Projet de loi visant au déclassement de la zone des Dardelles de zone agricole en zone d'utilité publique », selon le périmètre du projet qui a gagné le concours.

La procédure d'opposition court jusqu'au 25 mai 2018.

BVAP va déposer ses observations et confirmer son opposition.

Adifor (Association de défense des intérêts du Vallon du Foron)

Association dont nous sommes membre. Elle-même étant membre de BVAP. Cette relation nous offre une synergie intéressante et nous permet d'apprendre ce qui se passe de l'autre côté de la frontière.

Nous avons assisté à leur assemblée générale le 21 mars 2018. L'Adifor reste attentive à l'évolution du bassin du Foron ainsi qu'aux problèmes de circulation dans Ville la Grand, qui fait l'objet de nombreux projets : immobiliers, circulation, ainsi que la réfection du pont qui passe sur les voies SNCF, reliant la Route du Pont Neuf et la Rue Albert Henon (qui va chez Leclerc), et la mise en passage sous-terrain du passage à niveau SNCF de la Rue Fernand David, qui relie Ville la Grand au Collège Saint François, après la frontière de Cara.

Le site Internet

Le site internet de BVAP vous apporte des informations au sujet des actions que nous menons tout au long de l'année.

Après quelques petits problèmes informatiques, il est désormais possible d'envoyer un message directement depuis le site web. Le cas échéant directement sur notre adresse courriel. Nous y avons rajouté « Le mot du comité » qui reprend les thèmes que nous avons évoqués dans notre dernier tout-ménage.

Des liens directs ont été placés sur la page d'accueil afin d'atteindre directement nos actions particulières dans les chapitres « Aménagement ».

Publicité

Nous remercions ici Monsieur Michel D'Addona qui s'en est occupé et qui se charge de tout ce que nous devons imprimer, par exemple les convocations, les flyers, les affiches, etc.

Nous avons édité un « Tout ménage » tiré à 1200 exemplaires, en marge de l'assemblée générale de 2017.

Nous avons réitéré cette action cette année et vous avez dû recevoir notre nouveau « Tout-ménage » avant cette assemblée générale.

Feuille d'Avis Officielle

Monsieur David Harris dépouille minutieusement, deux fois par semaine, la FAO. C'est sa lecture attentive qui nous permet de réagir immédiatement en cas de demande d'autorisation de construire qui modifierait notre paysage.

Correspondance et boîte postale

Suite à la fermeture des boîtes postales de Puplinge, la commune a mis gracieusement à notre disposition une boîte aux lettres à l'adresse : 15, chemin de la Brenaz. Nous la remercions pour sa participation active aux associations communales, en particulier pour BVAP.

Liste des membres et cotisations

La mise à jour de la liste des membres et le suivi des cotisations est un travail fastidieux. Je remercie Madame Danielle Coral-Pascalis pour la tenue de la base de données de BVAP ainsi que pour la saisie des cotisations et des rappels.

Que s'est-il passé depuis janvier 2018 ?

Je vous précise que le comité s'est réuni 8 fois dont trois en séances extraordinaires pour mettre au point notre recours, organiser l'assemblée générale, la révision des statuts, préparer un « tout-ménage » au sujet de nos diverses actions.

Ceci afin que l'on ne puisse pas nous reprocher de ne rien faire, comme certains bruits de trottoir le laisserait entendre !

En conclusion, BVAP conserve toute sa raison d'être aux côtés de la mairie.

Pour renforcer son engagement et ses actions, nous avons besoin du plus grand nombre d'adhérents et de la bonne volonté de tous les puplingeois.

Nous comptons sur vous afin de faire de la publicité pour notre association de manière à ce que le nombre de membres augmente.

Une autre manière de vous manifester serait de rejoindre le comité afin d'en élargir ses compétences : en amenant du sang nouveau, des connaissances utiles, ainsi qu'un point de vue constructif.

Pour terminer :

que Puplinge conserve son caractère villageois et campagnard,
et que Puplinge continue à bien vivre !

Je vous remercie de votre attention et vous invite à boire, en toute simplicité et convivialité, le verre de l'amitié à l'issue de cette assemblée.

Philippe Huber